

FICHE MEDICALE INDIVIDUELLE

A faire compléter avec précision par les parents ou par un médecin (une fois/an), et à envoyer par courrier postal à la **Coordinatrice ATL, Grand Rue, 36 à 6530 Thuin**
Toute modification dans l'état de santé de l'enfant doit être signalée à la Coordinatrice.

Emplacement pour une vignette
de mutuelle
Coller ici

Emplacement pour une vignette
de mutuelle
Coller ici

Identité de l'enfant

Nom : Prénom : Né(e) le :

Adresse : Rue N° Bte

Localité : CP : Tél :

Personnes à contacter en cas d'urgence :

1. Nom : Tél. : Lien de parenté :
2. Nom : Tél. : Lien de parenté :
3. Nom : Tél. : Lien de parenté :

Médecin traitant :

Nom – Adresse :

..... Tél :

Informations médicales confidentielles :

Groupe sanguin (si vous le connaissez) :

A-t-il été vacciné contre le tétanos ?

L'enfant est-il atteint de :	Oui	Non	Si oui, quel est son traitement habituel ? Comment réagir ? Quelles précautions particulières prendre ?
Diabète			
Affection cutanée			
Asthme			
Epilepsie			
Rhumatisme			
Affection cardiaque			
Handicap moteur			
Handicap mental			
Maladie chronique			
Autres			

Est-il sensible aux refroidissements ? Oui Non

Est-il vite fatigué ? Oui Non

Est-il incontinent ? Oui Non

A-t-il un régime alimentaire particulier ? Oui Non

Peut-il participer aux activités sportives ? Oui Non

Est-il allergique à certaines matières ou aliments ? Oui Non

Est-il allergique à certains médicaments ? (préciser) Oui Non

Est-il sujet aux saignements de nez ? Oui Non

Est-il allergique au soleil ? Oui Non

Votre fille est-elle réglée ? Oui Non

A-t-il subi une maladie ou intervention grave ? Oui – non
Si oui, quand et laquelle ?

.....
Devra-t-il prendre des médicaments de manière régulière ?

Oui – non

Si oui, lesquels, quand et pourquoi ?

.....
Y a-t-il des soins particuliers à prodiguer ? Oui – non

Si oui, lesquels, quand et pourquoi ?

.....
Y a-t-il d'autres remarques utiles à formuler ?

Nom du signataire et fonction (parent, tuteur, ...)

Date :

Signature :

Les informations contenues dans la fiche médicale sont confidentielles. Les animateurs à qui ces informations sont confiées sont tenus de respecter la loi du 08 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée ainsi qu'à la loi du 19 juillet 2006 modifiant celle du 3 juillet 2005 relative aux droits des volontaires (notion de secret professionnel stipulée dans l'article 458 du Code pénal).

Les informations communiquées ici ne peuvent donc être divulguées si ce n'est au médecin ou tout autre personnel soignant consulté.